Plan directeur de recherche Environnement 2021-2024

Domaines et thèmes de recherche prioritaires

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'environnement OFEV

Domaine de recherche

12 Paysage

Une femme se rafraîchit au Murg-Auen-Park à Frauenfeld (TG) lors d'une chaude journée d'été Photo : OFEV/Ex-Press, M. Forte

Contexte et problématique

Le paysage englobe l'espace tel que l'homme le perçoit et le vit. Avec ses valeurs naturelles et culturelles, il est à la fois la base spatiale de la vie (voir Biodiversité) et l'espace de vie, de logement, de travail, de loisirs, de mouvement, ainsi que l'espace culturel et économique des êtres humains. Grâce à ces diverses fonctions, le paysage offre des services importants pour le bien-être et la prospérité de la société : des paysages de qualité favorisent les loisirs et la santé, renforcent l'identité de la population, contribuent à une place économique attractive en Suisse et contribuent à assurer une biodiversité fonctionnelle. Les paysages sont des structures d'action dynamiques qui évoluent constamment sous l'effet de facteurs naturels, de l'utilisation et de l'aménagement par l'homme.

Le développement territorial, qui reflète largement les intérêts des politiques sociales, financières et économiques, exerce une grande influence sur la qualité du paysage. Depuis des décennies, la transformation des paysages suisses n'a cessé de s'accélérer. En conséquence, le morcellement et le mitage du paysage se sont accrus (OFEV, WSL 2017). Les terres cultivées, les surfaces libres et les espaces de détente, mais également les éléments et structures typiques du paysage régional ainsi que des habitats précieux pour les animaux et les plantes disparaissent. Le rapport du Conseil fédéral Environnement 2018 parvient à la conclusion suivante : malgré des améliorations ponctuelles comme la renaturation des cours d'eau et le ralentissement de tendances négatives telle la surface par habitant, les qualités paysagères restent sous pression en Suisse (Conseil fédéral 2018). Les prestations liées dont profitent la société et l'économie en sont ainsi de plus en plus diminuées. Les défis resteront donc très importants à l'avenir.

Dans la Stratégie pour le développement durable 2016-2019, le Conseil fédéral s'engage à développer le paysage en préservant son identité et à garantir ses prestations dans la durée. La Conception « Paysage suisse » est un instrument de planification de la Confédération définissant le cadre d'une évolution des paysages suisses cohérente et basée sur la qualité ; en outre elle formule des objectifs contraignants pour les autorités. La révision de 2018/19 a renforcé le lien entre la politique du paysage

et l'aménagement du territoire. Les efforts en matière de politique paysagère comprennent également un développement de qualité de l'urbanisation vers l'intérieur, offrant des opportunités de concevoir des espaces urbains d'une plus grande qualité.

Les projets de recherche basés sur une approche globale du thème du paysage peuvent apporter une contribution notable à la réalisation de ces objectifs. Pour que les aspects paysagers puissent à l'avenir jouer un rôle dans les décisions politiques ayant une incidence territoriale, leur intégration dans les politiques sectorielles correspondantes est indispensable.

Thèmes de recherche prioritaires 2021-2024

1 Comprendre les qualités du paysage et encourager les débats y relatifs

1.1 Étude des processus naturels, sociaux et économiques qui sont à la source de la qualité du paysage (par exemple en ce qui concerne le mitage, le changement d'affectation des sols, les changements climatiques, le virage énergétique et la numérisation) et élaboration de stratégies judicieuses en matière d'aménagement, de développement et de protection.

1.2 Études sur la méthodologie de mesure et d'évaluation de la qualité du paysage, y compris la culture du bâti, en tant que bases de connaissances pour les décisions visant à sauvegarder, à développer et à promouvoir la qualité du paysage.

1.3 Études sur la perception sociale et l'évaluation du paysage en relation avec les mégatendances liées au paysage telles que la numérisation, les changements climatiques et l'évolution démographique.

1.4 Soutien à la recherche dans les parcs d'importance nationale et les sites du patrimoine mondial.

2 Reconnaître et assurer de manière durable les prestations paysagères

2.1 Étude des attentes de la société envers le paysage, évaluation de la valeur du paysage et de ses prestations, identification des conflits d'objectifs et élaboration de stratégies visant à mieux reconnaître et sauvegarder les services écosystémiques et les prestations paysagères fournis par les divers acteurs du domaine.

2.2 Étude du potentiel d'une qualité paysagère élevée pour la fourniture de services écosystémiques et de prestations paysagères dans divers domaines : « santé et loisirs », « esthétique », « identité et appartenance », « attrait régional ».

2.3 Étude des effets économiques de la qualité du paysage sur les marges et les ventes de produits, le marché immobilier, l'économie régionale et la place économique suisse.

2.4 Élaboration d'approches méthodologiques et d'outils pratiques pour la saisie et la représentation graphique des diverses prestations écosystémiques et paysagères dans le but de soutenir les décisions ayant trait au territoire.

3 Mettre en réseau les connaissances sur le paysage, renforcer l'exécution et agir de manière orientée vers la qualité (gouvernance)

3.1 Élaboration et préparation axée sur les groupes cibles de bases scientifiques pertinentes pour la pratique en vue de la prise de décisions en matière paysagère par les divers acteurs concernés.

3.2 Développement d'instruments de visualisation soutenant le débat dans la société sur les qualités, la planification et les décisions relatives au paysage dans une optique de valorisation.

3.3 Étude et démonstration des effets des décisions privées sur la qualité du paysage en fonction des groupes cibles.